

Nouvelle production, les retours d'expériences des opérations CQFD et VUD

ATELIER DE BAT'IM CLUB DES 24 & 25 mai 2007

(Réservé aux adhérents)

PROGRAMME

Après le programme LQCM autour duquel de nombreuses propositions ont été faites et mises en œuvre, le PUCA a lancé les appels à propositions « Villas urbaines durables » (VUD) et « Coût, Qualité, Fiabilité, Délai » (CQFD). Le programme VUD a pour objectif la recherche d'un habitat ayant les qualités de l'habitat individuel, s'inscrivant dans les perspectives du développement durable, dans le cadre d'opérations mixtes d'habitat locatif et en accession. Quant au programme CQFD, il a été lancé en vue d'encourager et d'expérimenter de nouveaux modes constructifs permettant de répondre aux besoins actuels de logements : des logements diversifiés répondant à des exigences de qualité environnementale et urbaine, durables et à coût et charges maîtrisés. Les lauréats de ce programme ont été choisis sur la base de systèmes constructifs permettant de répondre, par la fiabilité et la rapidité du processus de construction, à la mise en œuvre du plan de cohésion sociale et du programme national de rénovation urbaine. A l'occasion de cet atelier, il est envisagé de faire le point sur les innovations apportées par ces programmes d'expérimentation, les avancées qu'ils procurent ou les inconvénients qu'ils génèrent, en vue d'en tirer des enseignements pour la production à venir. Par ailleurs, considérant que ces deux programmes ont en commun, entre autre, une vision sur l'urbain et notamment sur la question de la densité du bâti et du logement intermédiaire, les échanges seront élargis aux expériences menées depuis 25 ans dans ce domaine.

24 mai 2007

9H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h00 - 11h00 Le programme CQFD
Intervenant : Hervé TRANCARD - PUCA

11h00 - 11h45 Lauréat CQFD « Concept DOREAN » : Système constructif standardisé (poutre treillis en bois)
Intervenants : Claude SCHMERBER et Bruno POIGNANT - DOREAN

11h45 - 12h30 Lauréat CQFD « Habitat maximum » : Système constructif (poteaux – poutres – planchers préfabriqués en béton) offrant une surface maximale
Intervenante : Anne LACATON - Architecte

DEJEUNER PRIS EN COMMUN

14h15 - 15h00 De VUD 1 à VUD 2
Intervenant : Luc BOUSQUET – PUCA

15h00 - 15h45 Projet VUD à Quimper 21 logements : 9 maisons locatives et 12 maisons en accession
Intervenant : Yves Marie ROLLAND – LE LOGIS BRETON

15h45 - 16h30 L'importance de l'intervention des collectivités locales dans la réussite d'un projet VUD
Intervenante : Jacotte BOBROFF - Chercheur

16h30 - 17h15 : Le logement intermédiaire (Cité Bel air), avantages et inconvénients
Intervenant : Jean-Luc BONABEAU – OPHLM DE MONTREUIL

17h15 - 18h00 : La réglementation « handicap » et le logement intermédiaire
Intervenant : A confirmer

FIN DE LA PREMIERE JOURNEE

25 mai 2007

- 8H45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 9h15 - 10h00 **Projet VUD Rouen Villa Pellissier (opération mixte de 103 logements)**
Intervenant : Frank. COHEN-SOLAL - LOGISEINE
- 10h00 - 10h45 **Projets VUD 1 et 2 de Chalon-sur-Saône (45 logements individuels et 50 logements)**
Intervenante : Cécile VUILLEMIN – SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAGNE
- 10h45 - 11h30 **L'habitat intermédiaire**
Intervenant : Frédéric MIALET - Journaliste
- 11h30 - 12h15 **L'habitat individuel dense : diversité des formes architecturales et des modes d'habiter**
Intervenants : Michel BONETTI et Jean Didier LAFORGUE - CSTB

DEJEUNER PRIS EN COMMUN

LIEU : **SALONS DU RELAIS**
BEST WESTERN HOTEL PARIS EST
Autogrill Paris Est
Cour d'honneur de la Gare de l'Est
4, rue du 8 mai 1945 – 75010 PARIS
(T. 01.44.89.27.45)

Station : Gare de l'Est



Merci de renvoyer ce bulletin avant le 14 mai 2007 impérativement à
Bat'Im Club – Ursula Bauwens – 2, rue Lord Byron – 75008 PARIS
Tél : 01.40.75.50.06 - Fax : 01 45 62 90 40

Identité de l'organisme :

Nom du participant (merci d'utiliser autant de bulletin que de participant) : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Mail : _____

24 mai Participera Oui Non Déjeunera Oui Non

25 mai Participera Oui Non Déjeunera Oui Non

Montant de l'inscription : 70 € / pers. inscrite

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation.
Après cette date aucun remboursement ne sera effectué.

Afin de préserver la qualité du travail de nos participants, nous sommes amenés à en limiter le nombre. En conséquence, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, la participation pouvant être limitée à deux représentants par organisme dans l'hypothèse d'un trop grand nombre d'inscriptions.